Quarante-quatrième année. — Nos 9-10 (EDITION DU SOIR) LUNDI 9 et MARDI 10 JANVIER 1899

# Journal de Roubaix

TARIF D'ABONNEMENTS. — Roubaix-Tourcoing, le Nord et les départements limitrophes : Trois mois, 5 fr. ; Six mois, 9 fr. ; Un an, 18 fr.
Les autres Départements et l'Etranger le port en sus.
Agence particulière à Paris, 26, rue Feydeau

Bureaux et Rédaction : Roubaix : 71, Grande-Rue. — Tourcoing, rue Nationale, 78
Directeur-Propriétaire : Alfred REBOUX

ABONNEMENTS ET ANNONCES : A Roubaix, aux bureaux du journal, Grande Rue, 71. — A Tourcoing, aux bureaux du journal, rue Nationale, 78, et à la librairie Watteeuw, rue Saint-Jacques, 39. — A Paris, à l'*Agence Havas*, place de la Bourse, 8. — A Bruxelles, à l'Office de Publicité, 46, rue de la Madeleine. — A Mouscron, chez M. Henri Lemoine, rue de la Station. — En vente à Paris aux Bibliothèques de la gare de l'Est, de la gare du Nord et de la gare St-Lazare.

# UN HORRIBLE DRAME A ROUBAIX

## UNE TENTATIVE D'ASSASSINAT A ROUBAIX

### Une femme assommée à coups de marteau. -- Suicide du meurtrier. -- La découverte du drame. -- Les constatations de la police.

Un drame passionnel s'est déroulé à Roubaix, rue Jean-Bart, dans la nuit du dimanche au lundi. Un ouvrier tisserand a tenté de tuer une femme à coups de marteau. Le meurtrier s'est ensuite pendu à quelques pas de sa victime.

Voici les détails les plus circonstanciés sur l'horrible scène.

#### Un faux ménage

La rue Jean-Bart, à Roubaix, est située entre le quai de Dunkerque, la rue de la Guinguette et le boulevard d'Halluin. Au numéro 5 de la dite rue, habitait en chambre garnie, depuis quatre mois environ, un ménage irrégulier, composé de Jean-Baptiste Wintermaens, ouvrier tisserand, âgé de 51 ans, travaillant chez M. Pattyn, fabricant, quai de Calais, et de Marie Colpaert, tisserande, âgée de 32 ans, occupée à l'établissement de Mme veuve Delattre, rue de l'Alma.

Cette dernière est séparée de son mari expulsé depuis cinq ans et son ami est veuf.

Ce dernier a deux enfants ; quant à Marie Colpaert, elle n'en a pas.

#### Le lieu du crime

La chambre louée par M. Nestor Six, fileur, au faux ménage, est particulièrement simple. Située à l'étage, juste en face de la chambre à coucher des habitants de la maison, la pièce est de dimensions très restreintes. Un lit ordinaire occupe une grande place, une table, un poêle, deux ou trois chaises et une armoire forment tout le mobilier.

Ce mobilier, disons-le en passant, appartient à la femme Colpaert. Quelques chromos ornent les murailles nues.

Dans un coin, en-dessous d'un cadre renfermant une police d'assurance sur la vie, au nom de Wintermaens, est suspendu un porte-pipes en bois.

Quand nous entrons, dans la chambre, lundi matin, le spectacle est lamentable.

Sur le lit en désordre, les draps et les couvertures sont entièrement maculés de sang. L'oreiller n'existe plus : c'est une masse informe, d'où le sang dégoutte sur le plancher. Une grande flaque rouge et noire s'étend irrégulière aux pieds du lit. Sur la table des tasses et des verres sont réunis pêle-mêle. Des vêtements de femmes sont jetés dans une manne. Des vêtements d'hommes pendent accrochés à la muraille.

#### Avant le drame

Dimanche soir, vers cinq heures, le couple est sorti pour conduire à la gare le frère et la sœur de Marie Colpaert qui se rendaient à Halluin. Après une promenade assez courte, en ville, il s'est rendu rue de l'Alouette, à l'estaminet Cattoir, où les deux amis ont soupé ensemble.

Vers minuit, ils retournaient tranquillement à leur appartement.

Leur attitude n'avait rien d'anormal.

### LE DRAME

#### Assassinée pendant le sommeil. A coups de marteau. — Le crime était prémédité.

Marie Colpaert a déclaré que malgré ses exhortations, Jean-Baptiste Wintermaens avait refusé de se coucher, disant qu'il allait dormir appuyé sur la table.

Effectivement, sans se déshabiller, il s'accouda sur le meuble sans parler.

A un certain moment cependant, l'ouvrier tisserand se laisse glisser sur le plancher, près du poêle.

Dans quelle intention ?

Il semble certain qu'à ce moment déjà Wintermaens avait conçu l'idée de tuer son amie. Celle-ci, en effet, remarqua qu'il saisit en tombant un marteau placé sous le poêle et qui servait à casser le charbon.

Fatiguée la femme s'endormit bientôt.

Que se passa-t-il exactement alors ? Il est difficile de le dire puisque le seul acteur qui pourrait raconter tous les détails de l'affreuse scène, le meurtrier, s'est fait justice lui-même.

On peut supposer que l'homme dès qu'il eut constaté le sommeil de la femme, se leva, s'approcha du lit, son marteau à la main, et levant l'arme, en aura frappé à la tête et sur le corps la malheureuse.

Etourdie sur le coup Marie Colpaert resta inanimée, sans pousser un seul cri. Le sang s'échappant en abondance, commença à couvrir son visage et ses vêtements ; son corps, sans mouvement avait la raideur de la mort.

#### Suicide du meurtrier

A cette vue un éclair traversa le cerveau du meurtrier; il comprit soudain toute l'horreur, toute l'atrocité de son crime, et affolé, pris de remords, il sentit déjà derrière lui le gendarme ou le commissaire.

Wintermaens avait eu la lâcheté de frapper une femme endormie, il n'eut naturellement pas le courage d'attendre l'expiation nécessaire que méritait son acte infâme.

Il croyait avoir tué son amie : il se vit arrêté comme Terryn, l'assassin de Tourcoing, conduit en prison comme lui, passant devant la cour d'assises et comme Terryn aussi, il s'entendit peut-être condamner à mort.

L'échafaud se dressa devant lui et alors Wintermaens résolut de se donner la mort.

#### Pendu à la fenêtre

Pour mettre sa coupable pensée à exécution, le meurtrier s'approcha de la fenêtre, attacha à l'espagnolette une corde et se passa un nœud coulant autour du cou. Pour que la corde put faire son effet le malheureux plia les jambes et se laissa pendre sur le plancher.

La mort arriva sans doute assez vite.

#### La découverte du drame. — Un épouvantable réveil

Vers une heure de la nuit, Mme Nestor-Six qui, ainsi que nous l'avons dit au commencement de ce récit, a sa chambre à coucher située en face de l'appartement de Wintermaens, entendit un cri perçant qui semblait être poussé par Marie Colpaert.

Mme Six se rendit aussitôt dans la pièce.

Elle recula épouvantée quand Marie Colpaert vint lui ouvrir la porte.

La locataire était couverte de sang. La figure était méconnaissable.

« Au secours ! au secours ! Caroline ! Caroline ! criait la pauvre femme.

« Lavez-moi la figure, je meurs.

A ce moment Mme Six n'aperçut pas le corps Wintermaens, pendu à la fenêtre. Elle s'occupa sans demander plus de détails et avec laide de son mari, de donner les premiers soins à la victime.

Cette dernière avait des blessures nombreuses à la figure et au dessus de la tête. Le sang coulait en abondance.

Mme Six retourna ensuite seul dans l'appartement. C'est alors qu'elle découvrit que l'ouvrier tisserand était pendu.

Prise de frayeur, elle appela son mari. On dépendit Wintermaens, mais le locataire avait cessé de vivre.

#### La police prévenue

Les agents de police de service au pont Morel avertis, arrivèrent à la maison du crime et firent les premières constatations.

Bientôt M. Laché, commissaire de police, vint également rue Jean-Bart et procéda à une première enquête.

M. le docteur Lepers constata la mort de Wintermaens dans la matinée de lundi.

Vers 8 heures la victime, Marie Colpaert, fut conduite à l'Hôtel-Dieu.

Ses blessures heureusement ne mettent pas sa vie en danger.

#### L'émotion

Ce drame a produit dans le quartier de la Guinguette une émotion considérable.

## DERNIÈRE HEURE

(De nos Correspondants particuliers et PAR FIL SPÉCIAL)

### LA REINE D'ANGLETERRE EN FRANCE

Nice, 9 janvier. — Des ordres viennent d'être adressés par l'amirauté à l'arsenal de Portsmouth afin de tenir le steam-yach royal *Victoria and Albert* prêt pour embarquer S. M. la reine Victoria vendredi matin, 8 mars, afin de la transporter à Cherbourg.

Comme les années précédentes, Sa Majesté entrera dans le port militaire avant la tombée du jour; elle y passera la nuit dans son yacht et, vendredi matin, à onze heures, le train royal se dirigera sur Nice.

Le prince de Galles aura précédé la reine sur le littoral; ses appartements sont déjà retenus à Cannes.

Le *Daily Mail* est autorisé à dire que la reine Victoria fera encore cette année sa visite habituelle en France et quittera l'Angleterre le 8 mars.

Le journal est autorisé à dire que les relations du personnel de la maison de la reine avec les autorités françaises pour arrêter les dispositions relatives à ce voyage ont été des plus agréables et des plus courtoises.

### LA DÉMISSION

#### DE M. QUESNAY DE BEAUREPAIRE

Les journaux de ce matin et la démission du président de la chambre civile de la Cour de cassation :

De M. Desmoulins dans le *Gaulois* :

« Cet incident n'est point pour relever le prestige déjà très affaibli de la chambre criminelle, et j'estime que l'heure est enfin venue où le gouvernement nous doit donner sur les hommes qui la composent son sentiment vrai, avec pièces à l'appui. »

De l'*Événement* :

« Le libellé de la lettre de démission ne saurait suffire au Parlement et à l'opinion. Il faut donc s'attendre à des explications que devra fournir à la tribune de la Chambre, à la rentrée, M. le ministre de la justice.

» Souhaitons que le nouveau point d'interrogation posé dans l'« affaire » ne se résolve pas en une série de nouveaux et douloureux scandales. »

De l'*Intransigeant* :

« M. Mazeau, premier président de la Cour de cassation, avait enquêté de son côté, en dehors du ministre, et n'avait pas eu de peine à établir que des relations scandaleuses existaient entre certains juges de la chambre criminelle et l'ex-colonel Picquart.

» Pour être pas publiques, les conclusions du premier président n'étaient pas ignorées de nous et nous savions qu'elles différaient totalement des déclarations *verbales* faites au nom du garde des sceaux par le président du conseil. »

Du *Petit Journal* :

« Nous croyons savoir que la démission de M. Quesnay de Beaurepaire est motivée par ce fait que l'enquête ouverte à la demande du garde des sceaux, sur l'incident Bard-Picquart, par M. le président Mazeau, n'a pas été aussi complète qu'il le demandait.

» M. Quesnay de Beaurepaire se proposerait, paraît-il, d'établir que divers incidents connus de lui et portés à la connaissance de ses chefs sont de nature à empêcher M. le président Loew et M. le conseiller Bard de siéger dans les débats relatifs à l'affaire Dreyfus.

» Il estimerait qu'il n'existe qu'un moyen d'en finir : le vote d'un des projets de loi actuellement soumis au Parlement et donnant à la Cour de cassation, toutes chambres réunies, le droit d'évoquer la revision des procès de trahison.

D'autre part on lit dans le *Gaulois* :

« Nous sommes en mesure de donner, au sujet de la grave détermination de M. Quesnay de Beaurepaire, qui aura dans tout le pays un retentissement qu'il est facile de prévoir, les détails suivants :

» M. Quesnay de Beaurepaire, sur la demande du garde des sceaux, a remis, à la date du 28 décembre, à M. Mazeau, premier président de la Cour de cassation, un rapport très détaillé, dans lequel il fournissait toutes explications relativement à l'incident dont il avait été fait bruyante mention dans les journaux, mais aussi au sujet de six autres faits tout aussi intéressant, de nature à établir l'irrégularité flagrante des rapports que M. Bard avait, à diverses reprises, entretenus avec M. Picquart et ses soutiens.

» Jeudi dernier au matin, à la suite du dépôt de ce rapport entre les mains du garde des sceaux, M. Quesnay de Beaurepaire fut entendu dans le cabinet de M. Lebret, ainsi que MM. Loew et Bard.

» Une discussion assez aigre s'engagea entre M. Bard et M. Quesnay de Beaurepaire et celui-ci sollicita avec la dernière insistance le garde des sceaux « d'ouvrir une enquête *sérieuse* » au sujet des faits révélés et M. Quesnay de Beaurepaire alla jusqu'à citer certains témoignages étrangers au monde des magistrats qui pourraient corroborer, affirmer et préciser les détails qu'il avait lui-même donnés.

» Or, quoi qu'en ait dit le garde des sceaux dans sa note officieuse, « jamais il ne fut fait d'enquête » et M. Lebret se contenta de faire déclarer qu'il considérait l'incident — il aurait dû dire les « incidents » — comme clos. Il fit en outre répandre le bruit qu'il se bornerait à faire devant le Parlement cette même réponse à toute question ou interpellation. M. Quesnay de Beaurepaire a répondu en donnant sa démission.

» L'affaire en est là. Mais nous pouvons ajouter qu'elle n'en restera pas là, et nous ne pouvons que répéter ce que nous disions ces jours derniers :

« M. Quesnay de Beaurepaire aura satisfaction. »

### *Les déclarations du Garde des Sceaux*

Paris, 9 janvier. — Nous avons vu M. Lebret, garde des sceaux, qui nous a fait, sur l'incident Bard-Quesnay de Beaurepaire la déclaration suivante :

« Quand j'ai eu connaissance que ce que l'on a appelé l'incident Bard-Quesnay de Beaurepaire, j'ai aussitôt prescrit une enquête. J'ai alors reçu la déposition écrite de M. Quesnay, m'indiquant d'autres faits ; je me suis livré à une nouvelle enquête portant sur les déclarations de M. Quesnay.

» Le résultat de cette enquête, malgré les sollicitations dont j'ai été l'objet, je n'ai pas voulu le communiquer ; je le réserve pour le Parlement, et c'est ce qui a froissé M. Quesnay.

» Pour ma part, je suis prêt à fournir, au Parlement, les explications que l'on veut me demander. Je viens de recevoir le député M. Pantrel, qui m'a dit qu'il m'interpellerait sur la démission Quesnay de Beaurepaire, et M. Le Provost de Launay, qui est dans les mêmes intentions pour le Sénat : « Attendez donc », a dit en terminant le Garde des Sceaux.

M. Lebret s'est rendu, à midi moins un quart, au ministère de l'Intérieur, où il a conféré avec le président du conseil.

### Situation très critique aux Philippines

Paris, 8 janvier. — Une dépêche de Washington *au Standard*, annonce que les dépêches de Ilo-Ilo dépeignent la situation comme très critique : elle déclare que toute solution pacifique est maintenant devenue impossible.

Les insurgés ont fait de grands préparatifs pour une résistance acharnée aux troupes du général Miller, et lui ont notifié que toute tentative de débarquement serait repoussée par la force.

Dans les rues s'élèvent des barricades, et des mesures sont prises pour brûler la ville, si la résistance ne réussit pas. Tous les étrangers sont réfugiés à bord des vaisseaux de guerre.

### L'Empereur d'Allemagne

#### chez notre Ambassadeur à Berlin

Berlin, 9 janvier. — L'empereur d'Allemagne a fait hier, dans l'après-midi, une visite au marquis de Noailles, ambassadeur de France, avec lequel il s'est entretenu pendant une heure.

### LES ANGLAIS A GIBRALTAR

Paris, 9 janvier. — On écrit de Tanger à l'*Agence Havas* :

« Il ne se passe pas un jour, maintenant, sans que les torpilleurs anglais de Gibraltar ne viennent dans notre rade.

» La semaine dernière, ils ont fait des tirs, et lancé des torpilles à l'entrée de la rade à deux milles du rivage. Des manœuvres doivent aussi se faire de nuit, derrière la pointe Malabata, dans l'espace compris entre cette pointe et l'île Férésil. Les projections électriques arrivent jusqu'à nous ; parfois elles se continuent jusqu'à 3 heures du matin.

## Dernières Nouvelles Locales

### TOURCOING

**Arrestation d'une bande de voleurs.** — *Vol au comptoir et vol sur une voiture.* — La police vient de mettre la main sur quatre hommes faisant partie de la bande qui, depuis une quinzaine de jours, opérait à Tourcoing.

Voici dans quelles circonstances ces audacieux malfaiteurs ont été arrêtés :

Dimanche soir, vers huit heures, Mme veuve Vandevenne, épicière, demeurant en face de l'église du Sacré-Cœur, constatait qu'on avait enlevé le tiroir du comptoir. Des voleurs avaient ouvert la porte du magasin et au moyen d'un bâton, ils avaient enrayé le fonctionnement du timbre.

Aussitôt, M. L. Vandevenne fils se mit à la poursuite des malfaiteurs, en même temps que l'agent de police de service au boulevard. Ils les rejoignirent près d'un terrain vague de la rue Victor-Hugo. Ils étaient au nombre de cinq et se partageaient le butin.

On est parvenu après bien des difficultés à maintenir un des cinq individus qui doué d'une force extraordinaire opposait une insistance énergique.

C'est un jeune homme d'environ 25 ans, H. Dendievel, demeurant rue des Flandres à Roubaix.

Le tiroir qui contenait une vingtaine de francs, a été retrouvé dans un champ situé le long du Boulevard.

Conduit au poste de police Dendievel a été trouvé porteur d'environ 22 francs dont 3 pièces de cinq francs et quelques petites pièces blanches et environ pour 3 francs de pièces d'un et de deux centimes.

Lundi matin la police a arrêté trois individus, qui refusent de faire connaître leur identité.

Tous étaient nantis de sommes assez importantes.

Ces trois hommes, appartiennent à la bande qui samedi dans la soirée a dérobé deux jambons chez M. Willoquet boucher, rue de Menin et enlevé une calandre une balle de 62 kilogrammes de café torréfié en face de l'épicerie centrale, rue du Prince.

D'autres arrestations sont imminentes.

**Un accident de voiture.** — Un accident de voiture qui aurait pu entraîner de graves conséquences s'est produit dimanche soir, place Leverrier.

M. Landsberg, fabricant de chromos à Halluin avait assisté avec sa famille à la représentation donnée par la tournée Baret à la salle des fêtes.

La voiture dans laquelle se trouvait toute la famille tourna trop court au démarrage. Le véhicule versa et toutes les personnes furent précipitées sur le sol.

Il y eut alors un moment de graves inquiétudes. Très heureusement M. Landsberg et sa famille en furent quitte pour la peur.

Dans l'accident, l'une des jeunes filles de M. Landsberg avait perdu une montre qui a été retrouvée par un agent de police.

### COURS AU COMPTANT. — Paris, 9 janvier

| VILLE DE PARIS | Cours préc. | Clot. | CREDIT FONCIER | Cours préc. | Clôt. |
|---|---|---|---|---|---|
| OBLIGATIONS 1855-60 3 0/0 | — | — | Bons 1887 | 52.25 | 52.25 |
| 1865 3 0/0 | 358.00 | 358.00 | Bons 1888 | 50.50 | 50.50 |
| 1869 3 0/0 | 327.00 | 326.00 | Commun. 1879 | 497.00 | 497.00 |
| 1871 3 0/0 | 410.00 | 410.00 | — 1880 | 499.00 | 498.00 |
| 1875 4 0/0 | 563.50 | 563.00 | — 1891 | 398.50 | 398.00 |
| 1876 5 0/0 | 570.00 | 565.00 | — 1892 | 495.00 | 495.00 |
| 1886 3 0/0 | — | — | Foncières 1877 | 630.00 | 630.00 |
| 1886 3 1/2 | — | — | — 1879 | 500.00 | 500.00 |
| 1892 3 1/2 | 390.00 | 390.50 | — 1883 | 455.00 | 456.00 |
| 1892 2 1/2 | 102.75 | 103.00 | — 1885 | 491.75 | 491.50 |
| | | | — 1885 | 499.50 | 499.50 |
| | | | — 1895 | 492.00 | 491.25 |

### Bourse de Paris du 9 janvier

| Cours précéd. | Tendance : lourde | Ouverture | 2 h. 25 | Clôture |
|---|---|---|---|---|
| 101 60 | 3 0/0 | 101 45 | 101 40 | 101 20 |
| 100 40 | 3 0/0 Amortissable | ... | ... | 100 45 |
| 104 20 | 3 1/2 0/0 | ... | 104 | 104 02 |
| 38 20 | Banque de France | ... | 38 50 | 38 25 |
| 935 | Banque de Paris | 930 | 925 | 921 |
| 590 | Comptoir National | ... | ... | 586 |
| 715 | Crédit Foncier | ... | 711 | 711 |
| 861 | Crédit Lyonnais | 858 | 876 | 853 |
| 511 | Société Générale | ... | ... | 514 |
| 1890 | Lyon | 1885 | 1885 | 1875 |
| 1395 | Midi | ... | ... | ... |
| 2005 | Nord | ... | ... | 2005 |
| 1790 | Orléans | ... | ... | ... |
| 1238 | Gaz | ... | 1245 | 1237 |
| 616 | Métaux | ... | ... | 611 |
| 3490 | Suez | 3480 | 3475 | 3460 |
| 490 | Dynamite | 490 | 490 | 485 |
| 92 65 | Italien | 92 42 | 92 25 | 92 05 |
| ... | Russe Consolidé à 0/0 | ... | ... | ... |
| 93 70 | — 3 0/0 de 1891 | ... | 93 45 | 93 40 |
| ... | — 4 0/0 1891 | ... | ... | ... |
| 94 65 | — 2 1/2 0/0 1894 | ... | ... | 94 40 |
| 525 | Banque Impériale | ... | ... | 517 |
| 135 | Andalous | ... | ... | 134 |
| 773 | Autrichiens | 768 | 768 | 767 |
| ... | Lombards | ... | ... | ... |
| 680 | Méridionaux | ... | 677 | 675 |
| 97 50 | Nord-Espagne | 100 | 99 | 99 |
| ... | Saragosse | 173 | 172 | 171 |
| 46 65 | 4 0/0 Extérieure Espagne | 46 60 | 46 25 | 46 15 |
| 23 90 | 3 0/0 Portugais | ... | 23 25 | 23 15 |
| ... | 5 0/0 Hongrois or | ... | ... | ... |
| 47 75 | 4 0/0 Turc série B | ... | 47 65 | 47 30 |
| 26 97 | — série C | 26 95 | 26 85 | 26 92 |
| 22 87 | — série D | 22 80 | 22 70 | 22 62 |
| 111 25 | Chemins Ottomans | 109 50 | 109 | 109 25 |
| 598 | Banque Ottomane | 547 | 547 | 546 |
| ... | Tabacs Ottomans | ... | 263 | 264 |
| ... | Egypte | ... | ... | ... |
| 410 | Alpines | ... | ... | ... |
| 74 25 | BS Af. Chartered | 75 | 74 | 74 50 |
| ... | Buffelsdoorn Estate | ... | ... | ... |
| 121 | Cape Copper | 121 50 | 121 50 | 120 50 |
| ... | Chartup d'Or | ... | ... | ... |
| 137 50 | Consolidated Goldfields | 132 | 132 50 | 131 50 |
| 677 | De Beers | 675 | 674 | 673 |
| 631 50 | Ferreira Gold | ... | 631 50 | 629 50 |
| 205 | Goldenhuis Estate | 204 | 201 | 200 |
| 51 | Huanchaca | ... | 69 | 51 |
| ... | Langlaagte Estate | ... | ... | ... |
| ... | Mines d'Or (Comp. Franç.) | ... | ... | ... |
| ... | Mozambique (Comp. de) | 47 25 | 47 | 47 |
| ... | Mossamédes (Comp. de) | 875 | 875 | 850 |
| 52 | Randfontein Estate | 50 25 | 51 | 50 50 |
| 821 | Rio-Tinto | 820 | 819 | 819 |
| 229 | Robinson Gold | 229 | 228 50 | 227 |
| 124 | Simmer et Jack | ... | 125 | 123 |
| ... | Sheba | ... | 35 75 | 36 |
| 207 | Tharsis | 207 | 207 | 206 50 |
| 50 50 | Transvaal Consol. | ... | ... | ... |
| ... | French South Afric. | ... | 80 | 80 |
| 162 | East Rand | 160 | 162 | 163 |
| ... | Robinson Bank | ... | ... | ... |
| 57 90 | Brésil 4 0/0 | 56 90 | 56 95 | 56 60 |
| 66 3/16 | Brésil 5 0/0 | ... | 66 1/16 | 66 |
| ... | Chinois 4 0/0 | ... | ... | ... |
| ... | Tonkin 2 1/2 0/0 | ... | ... | ... |
| 110 3/16 | Consolidé Anglais | 110 3/4 | 110 3/4 | 110 3/4 |
| 25 19 | Chèque | 25 19 1/2 | 25 19 1/2 | 25 19 |

### Bourse Commerciale de Paris

du 9 janvier 1899

| | Ouv | Clot | | Ouv | Clot |
|---|---|---|---|---|---|
| **Avoines** | | | **Lin** | | |
| Courant | 16.40 | 16.35 | Courant | 42.75 | 42.75 |
| Prochain | 16.60 | 16.65 | Prochain | 42.75 | 42.75 |
| Janvier-Février | 16.65 | 16.90 | 4 premiers | 42.75 | 42.75 |
| 4 premiers | 16.65 | 16.75 | 4 mars | 43.25 | 43.50 |
| 4 mars | 00.00 | 00.00 | **Colza** | | |
| **Seigles** | | | Courant | 49.25 | 49.50 |
| Courant | 14.50 | 14.55 | Prochain | 49.75 | 49.75 |
| Prochain | 14.40 | 14.40 | 4 premiers | 50.00 | 50.00 |
| Janvier-Février | 14.50 | 14.50 | 4 mai | 50.25 | 50.50 |
| 4 premiers | 14.50 | 14.50 | **Alcools** | | |
| 4 mars | 00.00 | 00.00 | Courant | 44.75 | 44.00 |
| **Blés** | | | Prochain | 44.00 | 44.00 |
| Courant | 21.45 | 21.35 | 4 premiers | 44.25 | 44.25 |
| Prochain | 21.50 | 21.55 | 4 mai | 44.25 | 44.25 |
| Janvier-Février | 21.25 | 21.70 | **Sucres** | | |
| 4 premiers | 21.80 | 21.90 | Courant | 29.12 | 29.00 |
| 4 mars | 00.00 | 00.00 | Prochain | 29.37 | 29.25 |
| **Farines** | | | 4 premiers | 29.87 | 29.75 |
| Courant | 45.25 | 45.50 | 4 mars | 30.37 | 30.25 |
| Prochain | 45.55 | 45.75 | 4 mai | ..... | 28.75 |
| Janvier-Février | 45.90 | 46.05 | Roux | ..... | 104.. |
| 4 premiers | 46.05 | 46.25 | Raffinés | ..... | .... |
| 4 mars | 00.00 | 00.00 | Circulation | 00.000 sacs | |
| Corbeil | ... | 48... | | | |

## INFORMATIONS

#### Le ministre de l'agriculture à Hyères

Hyères, 8 janvier. — Au cours des réceptions, qui ont eu lieu à l'occasion de la pose, sous la présidence de M. Viger, de la première pierre de l'école d'horticulture, le président du Conseil général, au nom du département, demande les réformes promises, depuis longtemps attendues et jamais obtenues. (Salves d'applaudissements). Il demande la protection des petits agriculteurs, et des petits propriétaires et supplie le ministre d'être l'interprète de leurs revendications.

Hyères, 8 janvier. — Dans sa réponse aux différents discours qui ont été adressés, le ministre s'est déclaré partisan de la création des chambres d'agriculture, mais, en agriculture, il veut faire la part des gros et du petit propriétaire et du fermier.

L'ouvrier est presque toujours petit propriétaire ; il doit être appelé à nommer les représentants des Chambres d'agriculture. Grands et petits doivent être unis.

« Le budget de l'armée, dit ensuite M. Viger, ne peut pas être diminué, nous sommes faibles parce que la destinée du pays fut malheureusement confiée à un seul homme. »

#### Le ministre de la Marine à Toulon
#### Exercice naval

Toulon, 8 janvier. — M. Lockroy a assisté, cet après-midi, à diverses manœuvres en rade des Salins d'Hyères. Ce soir, à dix heures, il est monté sur le *Bouvines*, cuirassé-amiral de la division des garde-côtes cuirassés. Il est rentré à Toulon ensuite, et un branle-bas de combat a commencé à dix heures et demie.

Une vive canonnade s'est engagée entre les batteries de la côte et les navires simulant l'ennemi. Toutes les passes de la rade étaient fermées.

La défense des postes de la côte était assurée par le personnel de la réserve. Cet exercice s'est terminé à minuit.

Demain, le ministre partira pour Marseille à bord du *Pothuau*. De là il se rendra probablement au golfe Juan, à Nice et à Villefranche.

## LA PHOTOGRAPHIE

### appliquée au tissage

La photographie nous ménage bien des surprises ; après le cinématographe lumière, on nous annonce maintenant la découverte de la photographie tissée, presque instantanément.

Le *Daily Chronicle* signale une invention de M. Jean Szezepanik, qui paraît des plus extraordinaires ; comme elle ne doit être divulguée qu'en 1900, les explications qui en ont été données sont quelque peu obscures, probablement très volontairement pour que la chose reste jusqu'alors secrète.

En 10 minutes, on tisserait publiquement sous les yeux du visiteur, son propre portrait en un foulard de soie.

On comprend que pour obtenir un tel résultat, il ne faille aucunement songer à se servir des anciens procédés de fabrication; le moyen employé procéderait de la photographie qui servirait à faire la mise en carte, le cliché pouvant être une pellicule perforée dont les points joueraient le rôle du quadrillage du dessin de fabrique. Cette pellicule pourrait encore être durcie pour être rendue plus résistante. On peut supposer qu'ensuite elle se dérouler ait sur un rouleau sur lequel seraient fixées des touches qui actionneraient un système de tambour ou de raquette qui ferait mouvoir les fils.

Quoiqu'il en soit, le point capital de l'in-